

aux bailleurs sociaux

Février 2012 • N°10

Edito



Cédric LEWANDOWSKI,
Directeur EDF Collectivités

2011 a été une année particulièrement dense autour des questions énergétiques ; l'accident de Fukushima au Japon a placé notre industrie au cœur d'un débat politique international, qui nous pose à tous des choix de société.

**120 000
logements
rénovés
en 2011**

L'ouverture de la deuxième période du dispositif des Certificats d'Economie d'Energie a été l'opportunité de créer et de renouveler de nombreux partenariats en faveur de l'efficacité énergétique. Nous avons participé à la construction et à la rénovation de plus de 120 000 logements au travers de l'offre « Montant de Charge ».

Notre concours bas carbone 2011 sur le thème ambitieux « Construisons ensemble une ville durable » a tenu toutes ses promesses, avec plus de 120 candidatures proposant des projets de bâtiments performants, des solutions techniques innovantes au sein d'opérations d'aménagement de grande qualité environnementale. Ce concours a particulièrement mobilisé les bailleurs sociaux : parmi les 8 dossiers sélectionnés, 5 concernent des projets de logements sociaux.

Nous constatons avec plaisir que notre relation s'améliore. Les résultats de l'enquête 2011 marquent en effet une hausse de votre satisfaction. Dans notre nouvelle organisation, la mise en place d'un interlocuteur commercial EDF dédié a été fortement appréciée pour sa disponibilité, sa réactivité, sa connaissance de vos attentes. Il nous reste cependant des marges de progression, notamment dans la qualité de notre facturation, les conseils, les dispositifs de solidarité... Nous y travaillons.

En 2012, année électorale dans notre pays, l'énergie et l'environnement vont être au centre des débats politiques.

Les 27 mesures gouvernementales issues de la table ronde nationale de décembre 2011, comme le projet de nouvelle directive européenne, témoignent de la volonté politique d'accélérer et d'amplifier les dispositifs d'économies d'énergie.

Résolument inscrits dans cette dynamique, nous souhaitons renforcer et développer nos partenariats autour de l'innovation bas carbone, la performance thermique, les actions de sensibilisation à la maîtrise des dépenses énergétiques.

Dans un contexte difficile de crise économique et de fragilité croissante des habitants, nous avons la volonté de mieux vous accompagner auprès de vos locataires en situation de précarité énergétique. Nous avons relevé à travers nos enquêtes de satisfaction votre attente d'une meilleure connaissance des dispositifs de solidarité et d'accompagnement d'EDF dans des actions envers les populations les plus démunies.

L'intégration dans notre Direction Collectivités Territoriales des 350 collaborateurs des équipes solidarité d'EDF au 1^{er} janvier 2012 est une première étape qui nous permet, dès à présent, de renforcer notre proximité et de faciliter la mise en œuvre d'actions communes.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente année 2012.

Cédric LEWANDOWSKI
Directeur EDF Collectivités

Témoignage



À quoi correspond la distribution d'ampoules basse consommation ?

Elle concrétise de façon innovante les engagements de Logial-OPH sur le volet qualité de service et traduit en même temps le renforcement sur le terrain de sa démarche en matière de RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise). La campagne sur les économies d'énergie, qui a été déployée en parallèle d'un travail sur le tri sélectif auprès de nos 15 000 résidents, s'inscrit dans le cadre d'une démarche plus large en faveur du développement durable menée avec nos partenaires institutionnels, notamment EDF.

Comment s'est déroulée la campagne de sensibilisation aux économies d'énergie ?

Elle a commencé en décembre 2010 par une formation sur le sujet des gardien(nes) d'immeubles, premiers interlocuteurs de nos locataires au quotidien. Ces derniers ont ensuite distribué, à l'occasion des vœux pour 2011, un cadeau un peu particulier qui marquait les 90 ans de notre Office : une ampoule basse consomma-

Des lampes basse consommation pour tous !

Logial-OPH a achevé, en juin 2011, la remise d'une ampoule basse consommation à chaque foyer de ses 6 500 logements gérés pour la plupart sur la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale et plus spécifiquement à Alfortville. Cette opération est une composante de la campagne de sensibilisation et d'information sur les économies d'énergie menée par l'Office auprès de ses locataires. Président de Logial-OPH, Luc CARVOUNAS nous la présente.

tion conditionnée dans une boîte originale avec divers conseils sur les éco-énergies. Un bon de réduction était également joint au paquet pour l'achat de nouvelles ampoules basse consommation dans le magasin Leroy Merlin d'Ivry-sur-Seine, lui aussi partenaire de l'opération.

Des plaquettes d'information ont ensuite été mises à disposition des locataires ou distribuées lors d'actions de sensibilisation. Réalisées sous forme de petits-déjeuners ou de goûters au pied des immeubles, ces actions associaient des animations et des expositions sur les économies d'énergie et la maîtrise des coûts et des charges.

Quels avantages présentent, pour les locataires, les lampes basse consommation ?

Laissons parler les chiffres : une ampoule basse consommation permet à chaque foyer d'économiser environ 8 euros par an, pour un investissement global d'environ 1 euro.

Sa durée de vie est de 6 000 à 8 000 heures, soit six à huit fois plus longue que celle d'une ampoule classique. Elle consomme aussi 4 à 5 fois moins d'électricité, ce qui

se traduit par l'économie de 600 kg de CO₂ par an. L'intérêt écologique a donc directement un intérêt économique et social.

Sous quelles formes s'est concrétisé le partenariat avec EDF ?

La campagne sur les économies d'énergie a été entreprise dans la foulée de la convention de partenariat, signée entre l'Office et EDF en décembre 2010. Celle-ci s'est matérialisée à toutes les étapes de la campagne : formation des gardiens, fourniture de matériels d'exposition, animations...

Outre ce partenariat, EDF finalise à l'heure actuelle un diagnostic de la consommation d'électricité du siège de Logial-OPH. Les préconisations qui seront mises en œuvre dans son prolongement permettront de réduire la facture énergétique de l'immeuble. Logial-OPH et EDF procéderont à la signature officielle de leur accord de partenariat lors d'un événementiel en fin d'année et, à cette occasion, l'Office se verra délivrer ses certificats d'économie d'énergie.

Innovation



ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES : 8^e arrêté

Le 8^e arrêté est paru au Journal Officiel du 15 janvier 2012.

Il permet d'élargir le périmètre d'action des économies d'énergie, avec un apport de 29 nouvelles fiches standardisées et 101 fiches révisées.

Dans le secteur bâtiment résidentiel 'BAR' : 8 fiches nouvelles (Enveloppe : 2, Thermique : 8) et 33 fiches modifiées (Enveloppe : 6, Thermique : 27)

Les 8 nouvelles fiches 'BAR' :

- > Système hydro-économe, fermeture isolante ;
- > Réduction des apports solaires par la toiture ;
- > Chauffe-eau électrique à accumulation de catégorie C ; fermeture isolante pompe à chaleur collective à absorption ;
- > Chaudière de type basse température couplée à une ventilation mécanique ;
- > Chauffe-eau thermodynamique individuel à accumulation ;
- > Chauffe-eau thermodynamique individuel à accumulation (France d'outre-mer).

La PAC, solution de rénovation du système de chauffage : du convecteur électrique à la chaufferie fioul.

Pour réduire la facture énergétique, le premier geste devrait être de réduire les besoins de chauffage en améliorant l'isolation.

L'autre geste consiste à rénover le système de chauffage en installant un équipement à haute efficacité énergétique : la Pompe à Chaleur (PAC). La Direction R&D d'EDF a conçu, développé et mis au point deux prototypes pour répondre à deux grands marchés de la rénovation :

1 >> La rénovation du chauffage électrique

Pour rénover un chauffage électrique, il est possible d'installer une pompe à chaleur air / air de type mono ou multi-split (une unité extérieure, une ou plusieurs unités intérieures).

Toutefois, l'installation de l'unité extérieure n'est pas toujours possible : place disponible, voisinage, bâtiment classé... La Direction R&D d'EDF a ainsi mis au point un concept de PAC air/air monobloc destinée à remplacer un chauffage électrique.

La facilité d'installation, la performance thermique à basse température, le faible niveau acoustique, la compacité sont les contraintes prises en compte.

Les résultats obtenus en laboratoire sur le prototype valident les performances et laissent espérer une labellisation (NF PAC, Eco-Label...) du produit industrialisé.

2 >> La rénovation de chaufferie fioul pour le tertiaire et le logement collectif

Pour rénover une chaufferie fioul, sans avoir besoin de remplacer les radiateurs, il faut pouvoir produire de l'eau à très haute température.

La Direction R&D d'EDF a donc développé une PAC d'une puissance pouvant aller jusqu'à 100 kW et capable de produire de l'eau à 75 °C par -10 °C de température extérieure.

Après validation des caractéristiques en laboratoire, le prototype a été installé dans une école communale. Son bon fonctionnement à la fin de l'hiver 2009/2010 a permis de valider la pertinence des choix technologiques faits pour l'atteinte du cahier de charges.

Le fonctionnement avec une chaudière en relève est également possible pour un effacement de la PAC pendant les pointes de consommation.

Actualités



Philippe Pacheu, Président du Directoire Promologis
Patrick Peyroch, Directeur DCECL Sud-Ouest

Un partenariat durable en faveur de l'efficacité énergétique

EDF Collectivités Sud-Ouest et PROMOLOGIS, engagés ensemble dans le développement durable

EDF Collectivités Sud-Ouest et **PROMOLOGIS** signent un protocole d'accord pour un partenariat en faveur de l'efficacité énergétique : une convention de partenariat 2011-2013, autour du développement durable.

PROMOLOGIS s'est engagé depuis plusieurs années dans une politique en faveur du développement durable, dans la construction et la rénovation des résidences par des techniques innovantes, dans des opérations de rénovation de qualité exemplaire et dans l'accompagnement de ses locataires pour la maîtrise de leurs charges.

Forte de son expérience, **EDF Collectivités Sud-Ouest** accompagne **PROMOLOGIS** sur les projets de développement durable en matière d'économies d'énergie, de maîtrise des consommations et d'accompagnement des locataires, et de recherche de solutions innovantes.

Des relations historiques : de longue date, **PROMOLOGIS** et **EDF Collectivités Sud-Ouest** ont mis leurs efforts en commun au travers de conventions successives

sur les Certificats d'Économies d'Énergie qui s'appuyaient sur la loi de programme n° 2005-781 du 13 juillet 2005 « fixant les orientations de la politique énergétique » (loi POPE) et instaurant un dispositif innovant, l'Offre Montant de Charge.

Aujourd'hui, le contexte environnemental et énergétique exige de la part des bailleurs sociaux et des fournisseurs d'énergies un engagement toujours plus soutenu pour satisfaire aux objectifs ambitieux de diminution des consommations d'énergies et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (livre vert européen, loi POPE, Grenelle de l'Environnement).

Partageant les mêmes engagements, **PROMOLOGIS** et **EDF Collectivités Sud-Ouest** souhaitent poursuivre et développer leur partenariat en faveur de la Maîtrise de Demande d'Énergie et du développement des énergies renouvelables, concourant à la réduction des émissions de CO₂ sur le patrimoine de **PROMOLOGIS**.

UN PARTENARIAT TOURNÉ VERS DES ACTIONS CONCRÈTES

- > Eco-efficacité énergétique sur le patrimoine rénové et neuf.
- > Maîtrise de la demande d'énergie par la réalisation de logements neufs BBC en électricité.
- > Maîtrise de l'Énergie par l'optimisation des consommations sur les Services Généraux d'Immeubles.
- > Sensibilisation aux économies d'énergie.
- > Recherche de solutions innovantes.
- > Développement des Énergies Renouvelables.
- > Accompagnement des locataires sur le volet précarité énergétique et solidarité.

EDF Collectivités Sud-Ouest s'engage, aux côtés de **PROMOLOGIS**, dans les domaines suivants :

- **Bâtiment Bas Carbone Electricité dans le neuf** : proposer des solutions énergétiques BBC et Bas Carbone et accompagner la communication et la valorisation de ces programmes BBC électricité (fiches références, presse...).
- **Maîtrise de l'Énergie** : proposer des services de gestion et d'optimisation des consommations électriques des services généraux d'immeubles.
- **Formation et information des usagers (locataires) aux économies d'énergie**
- **Innovation** : EDF apporte ses connaissances et son expertise sur la Maîtrise de l'Énergie ainsi que l'appui de sa R&D en matière d'innovation et de suivi des performances énergétiques.
- **EnR** : proposer son expertise dans la mise en œuvre d'EnR (géothermie, photovoltaïque...) ainsi que la souscription de kWh certifiés d'origine renouvelable (certificat Équilibre).

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



EDF Direction Commerce
Tour EDF - 20, place de La Défense
92050 Paris La Défense cedex
<http://edfcollectivites.fr>

EDF, SA au capital de 924 433 331 euros - 522 081 317 R.C.S. Paris
Siège social : 22-30 avenue de Wagram - 75382 Paris cedex 08

Pour plus d'informations, connectez-vous sur edfcollectivites.fr

Responsable du comité de rédaction : **Christine MAUPLLOT**
Rédactrice en chef : **Marjorie PEYROT**
Membres du comité éditorial : **Pierre GUELMAN, Jessica TAYLOR, Francis RIPOLL, Victorien CHARNAY**
Conception et réalisation : **EDF et The Brand Nation**
Crédit Photos : **EDF**